

Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du 2 octobre 2025

Présidence : Mme Marion Houriet, présidente

Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) (2025/P19)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 19/2025, du 22 avril 2025, concernant l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA),
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le volet stratégique, dans sa version du 19 juin 2025, du Plan directeur intercommunal des zones d'activités Rivelac.

Ainsi délibéré en séance du 2 octobre 2025.

Adopté à la majorité (une vingtaine d'avis contraires et une dizaine d'abstentions).

Pour extrait conforme le 3 octobre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet

Présidente

Carole Dind

Secrétaire



Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du 2 octobre 2025

Présidence : Mme Marion Houriet, présidente

Arrêté communal d'imposition pour l'année 2026 (2025/P29)

Rapport lu par M. Victor Marinelli

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 29/2025, du 4 septembre 2025, concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2026,
- VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2026, selon projet joint au préavis municipal N° 29/2025 et de le soumettre à la ratification de la Cheffe du département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH) en vue de son entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

Ainsi délibéré en séance du 2 octobre 2025.

Adopté à une large majorité (un avis contraire et deux abstentions).

Pour extrait conforme le 3 octobre 2025.

AU NOM DU CONSEIPCOMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet Présidente Carole Dind Secrétaire



Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du 2 octobre 2025

Présidence : Mme Marion Houriet, présidente

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours (2025/P30)

Rapport: M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 30/2025, du 18 août 2025, concernant la demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.-/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC pour le projet 1. des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours ;
- 2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte des investissements « Dépenses d'investissement » ;
- 3. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du 2 octobre 2025.

Adopté à une large majorité (deux avis contraires et une dizaine d'abstentions).

Pour extrait conforme le 3 octobre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet

Présidente

Carole Dind

Secrétaire